

# Stras'n' Bike

Une balade à vélo insolite !  
Eine ungewöhnliche Radtour !

**Dossier de presse**

**30 août 2019**



**Dimanche/Sonntag**

**8 sept**

**8h > 11h**

**Départ/Start Capitainerie**

**5 rue du Port du Rhin**

**Strasbourg**

[www.strasnbike.eu](http://www.strasnbike.eu)

# Stras' N'Bike 2019

## Qu'est ce que la Stras'N'Bike ?

- Balade insolite à vélo (et à rollers) d'environ 25 kilomètres pour découvrir le Port autonome de Strasbourg et le Port de Kehl avec passage dans des entreprises => opération transfrontalière
- Balade familiale, conviviale et ludique
- Objectif : faire connaître l'ensemble de ce secteur au grand public

**Maître d'ouvrage** : Office Des Sports Strasbourg

## Description de la manifestation

Le public réalisera un parcours découverte d'environ 25 km en passant dans **7 lieux** différents dans les zones portuaires de Strasbourg et Kehl.

Les départs et arrivées sont à la Capitainerie, rue du Port du Rhin, côté France.

Le parcours se réalise librement selon un circuit fléché.

Chaque entreprise partenaire est libre d'animer sa zone.

## Caractéristiques

- Balade accessible à tout type de vélo, vélo à assistance électrique, vélo avec remorque, vélo cargo, vélo adapté et aux rollers.
- Ce n'est pas une course, mais une randonnée loisir de découverte.
- Pas d'accompagnement avec des animaux.
- On utilise des pistes cyclables mais également des routes ouvertes à la circulation. Le respect des règles du code de la route s'impose.
- Le port du casque est conseillé. Il est obligatoire pour tous les jeunes de moins de 12 ans.
- Les entrées dans les structures sont contrôlées par nos signaleurs grâce à une plaque signalétique à fixer sur le vélo.
- Respect strict par les participants du cheminement matérialisé pour le passage dans les entreprises.
- Possibilité de raccourcir en cas de grosse fatigue.

Plaque d'identification des participants à fixer sur les vélos et exigée pour le passage par les entreprises :



### Services et restauration

- Assistance mécanique au départ pour petites réparations ou réglages.
- Ravitaillement à mi-parcours au stade de football à Kehl
- Petit ravitaillement à l'extrémité de la rue de la Minoterie, avec vue sur le port
- Petite restauration à l'arrivée, devant la Capitainerie
- Equipe de secouristes (ASR) à la Capitainerie

### Communication

Site Internet spécifique

Réseaux de communication habituels de l'Office des Sports

Médias de Kehl

### Inscriptions

Elles se réaliseront en amont sur **internet** ou le jour même de la manifestation par **papier** sur le point de départ.

L'inscription à la manifestation est payante : 6 € et gratuite pour les moins de 16 ans sur présentation d'un justificatif. Age minimum : 6 ans.

Participation prévisionnelle : environ 1000 personnes pour la 1<sup>ère</sup> édition

### Programme

- 8h00-11h00 : départ aléatoire en fonction de l'arrivée des participants
- 11h00 : dernier Départ
- 15h00 : dernière arrivée à la Capitainerie

## Partenaires

Port autonome de Strasbourg  
Port de Kehl  
Eurodistrict  
Kehler Fussball Verein  
Strasbourg Vélo Club  
Crédit Mutuel  
RFM

Pour cette première édition, le soutien de l'**Eurodistrict** est une composante indispensable à la faisabilité de cette manifestation. Il est justifié par le caractère transfrontalier de la randonnée.

## Pérennisation

Toute l'opération s'inscrit dans une logique évolutive et de pérennisation. On envisage une révision annuelle des circuits afin d'entretenir l'intérêt des participants.

## Comité de pilotage

**Office Des Sports Strasbourg**  
**Port autonome de Strasbourg**

## Ressources humaines

**Bénévoles** : une quarantaine de personnes le jour de la manifestation

- Fléchage du parcours
- Installation du village à la Capitainerie
- Accueil et Inscription des participants
- Contrôle des entrées et sorties des entreprises traversées
- Signaleurs
- Gestion des points de ravitaillement
- Démontage et rangement
- Défléchage

## Contacts

**Claude SCHNEIDER** – Président de l'Office des Sports

06.63.69.02.85 – [claude.schneider@ods67.com](mailto:claude.schneider@ods67.com)

**Jean-Louis PLUMERE** – Chargé de projets de l'Office Des Sports

06.20.64.29.26 – [jean-louis.plumere@ods67.com](mailto:jean-louis.plumere@ods67.com)

Pauline JACQUET – Responsable promotion portuaire

03.88.21.78.05 – [p.jacquet@strasbourg.port.fr](mailto:p.jacquet@strasbourg.port.fr)

Site internet :

[www.strasnbike.eu](http://www.strasnbike.eu)

## Les entreprises participantes



LES MOULINS ADVENS

## Les partenaires



Crédit Mutuel

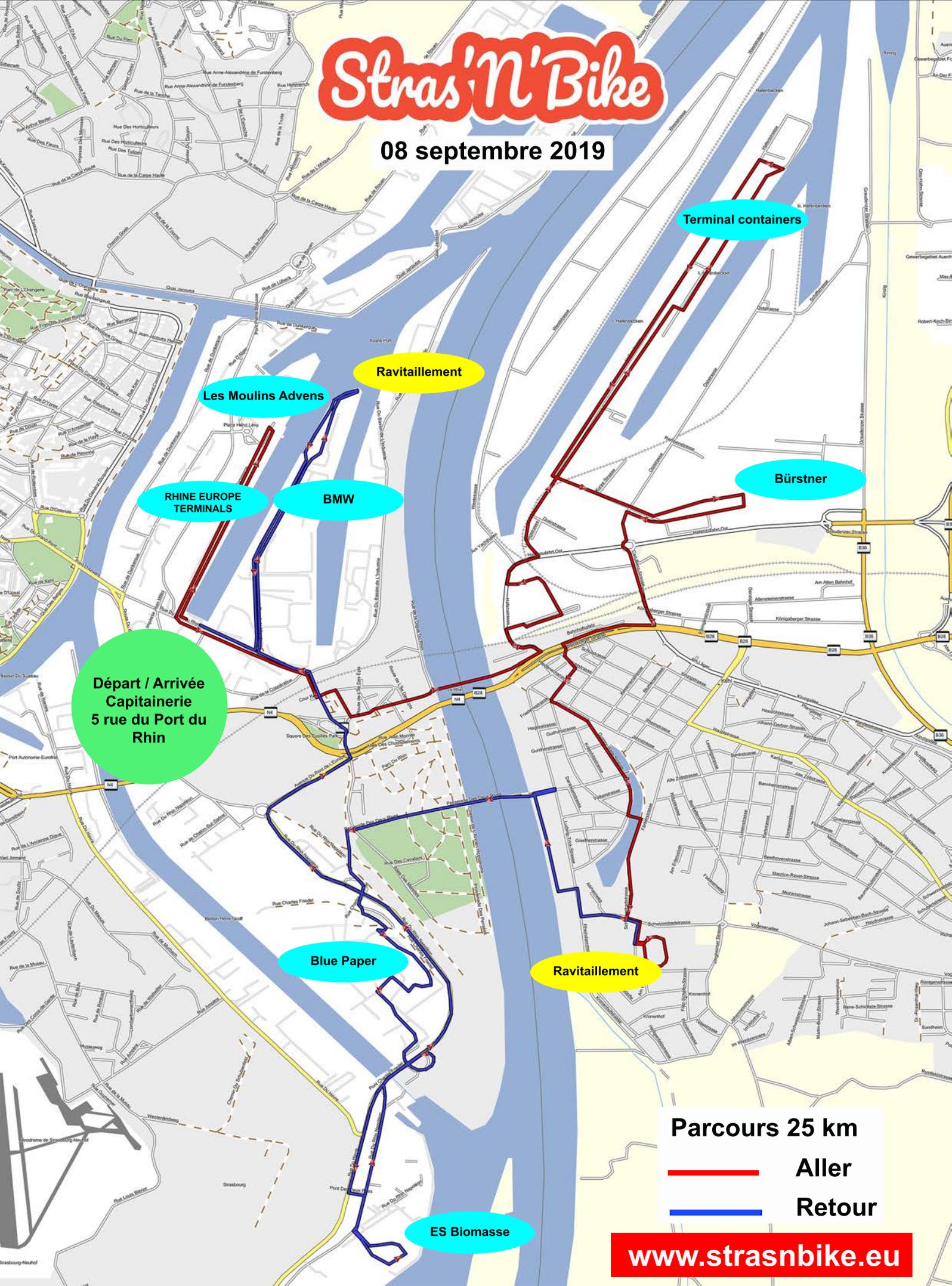


## Les organisateurs



# Stras'n'Bike

08 septembre 2019



Terminal containers

Ravitaillement

Les Moulins Advens

RHINE EUROPE  
TERMINALS

BMW

Départ / Arrivée  
Capitainerie  
5 rue du Port du  
Rhin

Bürstner

Blue Paper

Ravitaillement

ES Biomasse

Parcours 25 km

— Aller

— Retour

[www.strasnbike.eu](http://www.strasnbike.eu)

## [Découvrir le Port de Strasbourg...](#)

Façade maritime du Grand Est, le Port de Strasbourg occupe une fonction indispensable dans le développement du territoire. Considéré comme une passerelle vers l'Europe avec sa position centrale, le 2ème port fluvial de France est un lieu d'échange, de croissance et de connexion.

Il compte de multiples installations sur le Rhin, jouant ainsi un rôle majeur dans le transport de marchandises et de ressources.

Véritable catalyseur d'innovation, l'espace portuaire est également la 1ère zone d'activité du Grand Est avec près de 400 entreprises installées et 10 000 salariés employés.

Depuis 2016, le groupe Port de Strasbourg se structure pour valoriser ses atouts stratégiques. Le Port de Strasbourg et ses deux filiales, Rhine Europe Terminals, qui gère les terminaux à conteneurs, et Batorama, qui propose des visites touristiques sur l'eau en bateau-promenade, font partie intégrante de la ville de Strasbourg et contribuent à son dynamisme économique, culturel et touristique sur tout le Bas-Rhin et au-delà.



## [Et ses entreprises...](#)

### **Blue Paper**

BLUE PAPER est un site de production qui fabrique depuis 2013 du papier pour ondulé (PPO) à base de 100 % de papiers cartons récupérés. Les bobines de papier brun produites sont envoyées aux clients (cartonniers) pour fabriquer du carton.

Depuis sa création, l'entreprise BLUE PAPER est très engagée dans le développement durable et l'économie circulaire avec un objectif clair : réduire son empreinte carbone. Plusieurs investissements ont été réalisés pour cela :

- une unité de méthanisation produisant du biogaz qui est injecté dans un moteur afin de produire de l'électricité verte,
- une turbine à vapeur qui fournit également de l'électricité verte
- une chaudière CSR (combustible solide de récupération) qui produit de la vapeur à base de refus de procédé.



**Plus de 60% de la consommation énergétique de BLUE PAPER est ainsi composée d'énergie renouvelable.**

160 personnes travaillent sur le site, dont la moitié en production, avec un fonctionnement continu 365 jours/an, 24 heures/24. Un quart du personnel travaille dans les services techniques et le dernier quart est constitué des équipes administration des ventes, transport et logistique, services Achats, Ressources Humaines, Qualité-Hygiène, Santé-Sécurité, Environnement, Energie ou encore Contrôle de gestion.

## BMW



Le centre logistique BMW fournit un service Premium aux réseaux BMW, MINI et BMW Motorrad pour la commercialisation et la distribution des pièces de rechange et des accessoires des marques du groupe BMW. Les 40 000 m<sup>2</sup> de surface offre 100 000 emplacements de stockage à destination des trois marchés distribués : France, Allemagne et Suisse, avec une livraison des pièces en

concession le lendemain de la commande.

200 personnes travaillent sur le site de Strasbourg.

### Les Moulins Advens (LMA)

Les Grands Moulins de Strasbourg sont devenus Les Moulins Advens en 2019. Forts d'une expérience de 150 ans, de la sélection des meilleurs blés à la fabrication de farines de haute qualité, Les Moulins Advens proposent une offre innovante et adaptée aux attentes de plusieurs marchés, autour de marques fortes : Boulangerie Artisanale (Banette...), Grande Distribution (Gruau d'Or) et Industrie, en France et à l'international.



En complément des farines, Les Moulins Advens sont aussi producteurs de pâte d'arachide à destination des industriels et consommateurs, notamment sous la marque phare Dakatine. 135 personnes travaillent sur le site de Strasbourg.

### ES Biomasse



Premier énergéticien régional, Électricité de Strasbourg (ÉS) est une entreprise fortement ancrée en Alsace depuis 120 ans. À travers ses 4 activités : la distribution d'électricité, la fourniture d'énergies, les services énergétiques et les énergies renouvelables, ÉS s'engage durablement pour la performance énergétique et économique de son territoire. Acteur majeur de la transition énergétique, ÉS accompagne chaque jour les clients particuliers, entreprises et collectivités,

dans la maîtrise et l'optimisation de leurs consommations. La production d'énergies renouvelables, entamée avec force en 2016 avec 3 centrales de production en exploitation, représente une nouvelle activité en développement grâce notamment aux compétences majeures acquises sur près de 30 ans dans la géothermie profonde. Le groupe ÉS représente le modèle d'énergéticien local, multi activités, au service de son territoire.

## Rhine Europe Terminals (RET)

RET gère et exploite les 2 terminaux portuaires de Strasbourg. Doté d'équipements performants (14 stackers, 5 portiques dont 1 portique colis lourds 460 tonnes et 1 portique fer, plus de 5 km de linéaire de voies ferroviaires...), RET assure les prestations de manutention des conteneurs et des colis lourds par le fleuve ou le fer. Elle offre également des prestations annexes telles que la réparation des conteneurs ou le stockage des unités manutentionnées. Ses missions en font un acteur engagé pour la multimodalité et le report des marchandises vers des modes de transport plus respectueux de l'environnement.



## [Découvrir le Port de Kehl...](#)

Der Rheinhafen Kehl ist ein trimodales Güterverkehrszentrum. Es liegt im Schnittpunkt wichtiger Verkehrswege für den internationalen Warenaustausch und hat eine hervorragende Anbindung an das Schienennetz, die Wasserstraße Rhein sowie deutsche und französische Fernstraßen. Unter den rd. 100 öffentlichen Binnenhäfen liegt er mit einem wasserseitigen Umschlag von rd. 4 Mio. t auf Platz 8 und beim schienenseitigen Umschlag mit über 2,5 Mio. t auf Platz 6 der deutschen Binnenhäfen, Der Rheinhafen Kehl ist auch bevorzugter Industriestandort in der Region Südlicher Oberrhein. In rd. 129 Betrieben sind etwa 4500 Menschen in Unternehmen bspw. der Stahlherstellung, der Papierbranche oder im Fahrzeug-, Maschinen- und Anlagenbau.



## Nouvel axe Vélostras



Après une première tranche réalisée en 2015 à proximité de Blue Paper, **une nouvelle section de 2,2km de piste cyclable vient d'ouvrir entre la rue Ampère et la rue de Lorient dans le cadre du programme PEPS (voir annexe).**

Bien plus qu'une piste cyclable, cet aménagement est en fait une « voie verte » destinée aux déplacements des cyclistes mais aussi des piétons. **Elle**

**constitue un véritable trait d'union entre la ville, le quartier de la Musau et la zone portuaire.**

La voie verte a nécessité la création d'aménagements spécifiques qui ont dû s'inscrire dans un environnement très routier. Elle a été conçue sur **un itinéraire dédié, à l'écart de la circulation routière**, hormis lors de traversée de chaussée.

Un plateau routier a ainsi vu le jour sur la très fréquentée rue de La Rochelle au niveau du pont des 2 rues.

Il assure une traversée sécurisée des piétons et des cyclistes tout en conservant une certaine fluidité du trafic routier. Cela est confirmé par les nombreux véhicules qui empruntent le secteur quotidiennement et qui y croise aisément le nouveau flux des piétons et des cycles. La nouvelle voie cyclable emprunte, elle, le tracé d'un ancien réseau ferroviaire de la rue du Havre et rue du Rhin Napoléon.

L'éclairage de l'ensemble est assuré par des luminaires LED intégrant un dispositif de détection de présence : le niveau d'éclairage maximal n'est atteint que lors du passage de piétons ou de cycles.

En plus de cela, une signalisation de jalonnement parcourt tout le tracé. Elle a été réfléchi en cohérence avec le plan de jalonnement de l'Eurométropole de Strasbourg et les principaux centres d'intérêt à indiquer.

Dans un second temps, **à l'horizon 2020-2021, le maillage cyclable sera étendu jusqu'à la rue de Saint- Nazaire au sud et jusqu'à la rue de Sarajevo au nord donnant ainsi naissance à l'itinéraire D du réseau Vélostras.**

Le réseau cyclable portuaire sera alors identifié et intégré dans un schéma de déplacement global en étant directement connecté au reste de l'agglomération.

L'ensemble de l'opération de déploiement du réseau cyclable s'inscrit dans une démarche commune menée depuis 2014 par l'Eurométropole de Strasbourg et le Port autonome de Strasbourg visant à améliorer l'accessibilité de la zone portuaire depuis les quartiers

limitrophes et à aménager des liaisons internes sécurisées. Un budget en co-financement de 1,86 Mio d'euros y est consacré.

Le PAS poursuit donc son **action en faveur du développement durable et des modes de transport alternatifs à la route** tout en se repositionnant au cœur d'un territoire en constante mutation.

**Quelques éléments techniques sur cette portion de piste cyclable**

- ¥ Voie verte de largeur comprise entre 3,00m et 3,50m
- ¥ Dénivelé nul sur 80% du tracé, pente maximale de 4% sur 40m
- ¥ Dispositif de comptage des cycles au début de la voie verte côté rue Ampère
- ¥ Eclairage LED à détection de présence assuré par 61 candélabres de 36W chacun, donc faible consommation
- ¥ Remblai de 4000m<sup>3</sup> de matériaux recyclés nécessaires à la création des rampes d'accès vers le plateau
- ¥ Aménagement des abords et talus avec fourniture de 2000m<sup>3</sup> de terre végétale

## ANNEXE : PLAN DE DEPLACEMENTS INTER-ENTREPRISES (PDIE) DU PORT AUTONOME DE STRASBOURG



### Pourquoi agir

La zone portuaire de Strasbourg s'étend le long du Rhin sur 1 km de large pour 10 km de long. Elle compte plus de 400 entreprises et 10 000 salariés. En 2012, à la demande des entreprises implantées, le Port autonome de Strasbourg lance une démarche de Plan de Déplacements Inter-Entreprises, afin d'améliorer l'accessibilité de la zone portuaire.

En 2009, les entreprises se sont rassemblées pour rédiger ensemble un cahier d'espérances, décrivant les améliorations qu'elles souhaitent pour la zone sur laquelle elles étaient implantées. Parmi elles, l'accessibilité de la zone portuaire était un point d'importance.

Face à cette demande, le Port autonome de Strasbourg (PAS) s'est rapproché d'un certain nombre d'acteurs publics pour réaliser un diagnostic de mobilités : l'Eurométropole de Strasbourg, l'ADEME, la Région Grand Est, le Conseil départemental du Bas-Rhin, la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin, la DREAL, la Caisse d'assurance retraite et de santé au travail (CARSAT), et le Groupement des usagers des Ports de Strasbourg (GUP), une association qui regroupe environ 80 entreprises implantées dans la zone portuaire.

Ce diagnostic, réalisé en 2012, a démontré que 75 % des salariés du port se rendaient au travail seuls en voiture. Afin de réduire ce pourcentage, des groupes de travail ont été constitués pour définir un plan d'actions : outre l'ensemble des acteurs publics co-financeurs du diagnostic, près de 50 référents ont été recrutés dans les entreprises implantées sur le Port afin de réfléchir ensemble aux actions à mettre en oeuvre.

La démarche PEPS – Plan de déplacements des Entreprises du Port de Strasbourg – est née : fin 2013, un plan d'actions PEPS répondant aux attentes et aux besoins de chacun est signé par tous les partenaires.

La constitution d'une équipe d'animation dynamique, appelée ECO-PEPS (équipe de coordination opérationnelle) a permis de promouvoir auprès des salariés les modes alternatifs à la voiture individuelle. Des investissements ont été chiffrés pour améliorer les transports en commun (aménagement des lignes et des horaires des bus), les arrêts de bus, et surtout pour la réalisation de pistes cyclables et de cheminement piétons.

### **Partenaires**

- Eurométropole de Strasbourg
- ADEME
- Région Grand Est
- Conseil départemental du Bas-Rhin
- CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin
- DREAL d'Alsace
- Caisse d'assurance retraite et de santé au travail (CARSAT)
- Groupement des usagers du Port de Strasbourg (GUP)
- Port autonome de Strasbourg (PAS)

### **Coût (HT)**

**Coût global** : 2.5 millions € (2014 – 2022), dont 1,86 millions € en co-financement PAS – Eurométropole de Strasbourg pour la réalisation des pistes cyclables.

**Financement** : PAS, Eurométropole de Strasbourg, GUP

### **Bilan en chiffres**

- 4,6 km de pistes cyclables & cheminements piétons construits depuis 2014, dont 2.7 km construits dans le cadre d'un co-financement PAS-Eurométropole ;
- 3.5 km de pistes cyclables en cours d'études ;
- cheminements piétons
- création de nouvelles dessertes de bus ;
- 9 animations de covoiturage en entreprises
- déploiement de OPTIMIX dans 10 entreprises ;
- 1874 salariés inscrits dans OPTIMIX, éligibles au covoiturage
- étude sur le déploiement de la trottinette électrique pour réaliser le dernier km depuis les arrêts de bus/ tram

## Présentation et résultats

La mise en place du projet s'est déroulée en plusieurs temps.

Les actions sont lancées dès 2014, conformément au plan défini, et coordonnées par l'ECO-PEPS, l'équipe d'animation qui assure ainsi la pérennisation de la démarche en maintenant le dynamisme et la mobilisation des référents en entreprises.

Parmi les actions réalisées de 2015 et 2019, on peut noter :

- le test du covoiturage avec une hausse conséquente des inscrits, 9 animations effectuées en entreprises ;
- la création de nouveaux arrêts, itinéraires et horaires pour les bus ;
- la création de 4.6 km de pistes cyclables et d'une voie verte « piétons-cyclistes » ;
- l'animation et la communication autour du PEPS (site internet, campagne avec panneaux et flyers, guide, articles de presse, etc.).
- le déploiement d'Optimix auprès des entreprises, outil pour faciliter la mise en œuvre des plans de déplacement
- l'étude pour l'implantation de stations de trottinettes électriques à proximité des arrêts de bus/tram, mode doux pour parcourir le dernier km et rendre possible l'utilisation des transports en commun

## Facteurs de reproductibilité

Le regroupement d'entreprises est un moyen d'atteindre une taille critique facilitant notamment le développement du covoiturage et la mise en commun d'équipements comme la restauration collective.

Par ailleurs, la démarche partenariale animée par le Port de Strasbourg qui associe de nombreux acteurs publics ainsi que l'ensemble des entreprises de la zone portuaire est exemplaire.

La configuration de la zone portuaire étendue en longueur et peu dense par endroit a nécessité la mise en place de nombreux dispositifs simultanément, comme le redéploiement du transport en commun, le co-voiturage, l'interconnexion des pistes cyclables, afin que chaque salarié trouve une solution adaptée à son cas particulier.

« Aider les salariés à changer leurs habitudes dans leur trajet quotidien domicile-travail est un processus lent qui nécessite des rappels fréquents sur les possibilités offertes en transports en commun, en vélo ou en covoiturage. C'est à force de l'entendre que les salariés vont passer du « non je n'abandonnerai jamais ma voiture » (pré-contemplation dans les phases du changement) à « j'aimerais essayer » (phase de préparation). C'est la raison pour laquelle l'ECO-PEPS essaie de mobiliser les référents régulièrement afin d'assurer un suivi dynamique et convivial des actions.

Le caractère social de la démarche PEPS a également été souligné récemment par un chef d'entreprise : « grâce aux améliorations des lignes de bus qui desservent la zone, désormais la possession d'une voiture n'est plus un critère de sélection des stagiaires que nous recrutons

chaque été ». L'accès à l'emploi est possible pour tous. »

**Bénédicte Sénèque,**  
**Chef de projets à la Direction du développement et de**  
**la promotion portuaires du Port autonome de**  
**Strasbourg**

## Focus

L'Eurométropole de Strasbourg a lancé la plateforme « Optimix » afin d'aider les entreprises à mettre en place leurs plans de déplacements. Gratuite, cette plateforme présente aux salariés d'une même zone d'activités des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle : transports en communs, vélo mais aussi toutes les solutions possibles de covoiturage.

Conçu comme un facilitateur de mobilité, « Optimix » propose une solution 3 en 1 pour les entreprises : un outil de diagnostic mobilité, un outil de conseil individualisé et un outil de création d'équipages de covoiturage.



**Article 1 :** L'Office des Sports de Strasbourg organise le dimanche 8 septembre 2019, la Stras'N'Bike :

- Balade à vélo à la découverte des ports de Strasbourg et de Kehl. (25km sans chronométrage)

**Article 2 :** Responsabilité civile : conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et de tous les participants à la Stras'N'Bike auprès de Groupama. Il incombe aux participants de souscrire une police d'assurance individuelle accident.

**Article 3 :** L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation totalement ou partiellement en cas de force majeure, de motif indépendant de la volonté de l'organisateur, de catastrophe naturelle (intempéries, ...) ou de toute autre circonstance (pluie, vent) sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

**Article 4 :** Pour des raisons de sécurité, seuls les participants à vélo ou à roller sont autorisés sur le parcours. Les animaux sont interdits.

**Article 5 :** Inscription : tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Les participants sont tenus de s'assurer de leur aptitude physique pour effectuer la randonnée.

**Article 6 :** Tout participant se verra remettre une pièce permettant d'être identifié. Pour les vélos, ce sera une plaque à fixer obligatoirement sur son vélo de manière visible. Pour les rollers, ce sera un dossard à accrocher sur un vêtement au niveau du torse. L'accès aux sites traversés sera exclusivement autorisé aux participants ayant une pièce d'identification.

**Article 7 :**

Un ravitaillement sera proposé vers la mi-parcours au bénéfice exclusif des participants inscrits et avec vélo identifié avec la plaque à l'effigie de la manifestation.

**Article 8 :** Une assistance médicale sera assurée sur le parcours du départ à l'arrivée.

**Article 9 :** La Stras'N'bike n'est pas une épreuve chronométrée. Il n'y aura ni classement ni récompense.

**Article 10 :** Tout participant à la STRAS'N'BIKE est tenu de respecter consciencieusement le code de la route ainsi que les autres usagers de la voie publique. Il s'engage également à respecter les directives données par les équipes bénévoles encadrantes ainsi que le mobilier/bâtiments mis à dispositions par les entreprises et/ou collectivités.

**Article 11 : Plusieurs possibilités d'inscription :**

**Par internet :** sur le site de l'Office des Sports, possible jusqu'au jeudi 05 septembre 2019 à 12h00.

**Sur place – village de la Stras'N'Bike :** le dimanche 08 septembre 2019 de 07h30 à 11h00.

**Article 12 : inscriptions :**

Age minimum : 6 ans

Autorisation parentale obligatoire pour les moins de 18 ans

Tarif adulte : 6 € - Tarif moins de 16 ans : gratuit

**Article 13 :** Participant mineur : Tout mineur de moins de 16 ans devra obligatoirement être accompagné d'une personne majeure responsable.

**Article 14 :** Sécurité : Le port du casque est obligatoire pour tous les mineurs de moins de 12 ans.

Le port du casque est conseillé à l'ensemble des participants.

**Article 15 :** Conformément à la loi Informatique et Liberté n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Sauf opposition de votre part (par courrier indiquant votre nom, prénom, adresse et n° de dossard), vos coordonnées pourront être transmises à des organismes extérieurs et vous pourrez être amenés à recevoir des propositions de leur part.

**Article 16 :** Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD n° 2016/679) mise en application à partir du 25 mai 2018, nous vous informons que des données seront récoltées pour permettre votre inscription. Ces données seront uniquement utilisées pour votre participation à l'événement puis elles seront stockées sans utilisation. Uniquement, les adresses mails seront utilisés pour les newsletters. Vous pouvez demander à tous moments la suppression de vos données et/ou de votre abonnement aux newsletters. Contact : [contact@ods67.com](mailto:contact@ods67.com).

**Article 17 :** Tout participant à la Stras'N'Bike autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants-droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à l'événement sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

**Article 18 :** L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommages qui pourraient survenir pendant la manifestation sportive.

**Article 19 :** Tout participant autorise l'organisation à lui faire donner tous les soins médicaux et hospitalisation en cas d'accident ou d'urgence.

**Article 20 :** En cas de non-respect des recommandations de l'organisateur, celui-ci décline toute responsabilité en cas d'accident.

**Article 21 :** Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses, sous peine de disqualification.